

QUELS SOINS ET QUELS SERVICES POUR LES ETUDIANTS ?

Les types de prises en charge proposés par la FSEF



@Davis – fotolia.com

LA FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

Reconnue d'utilité publique, la Fondation santé des étudiants de France gère des établissements de santé dans le cadre d'une vocation très spécifique, la double prise en charge « soins et études ».

Elle dispense des soins en psychiatrie, en médecine physique et réadaptation ainsi qu'en soins de suite. Les patients sont des adolescents et des jeunes adultes. Une annexe pédagogique rattachée à un lycée public, est implantée dans chaque clinique. Les patients peuvent ainsi poursuivre leurs études avec des professeurs de l'Éducation nationale.

La Fondation regroupe 25 établissements sanitaires et structures médico-sociales, qui représentent 1 704 lits et places agréés. Près de 2 500 salariés y travaillent, dont 155 médecins.

320 personnels de l'Éducation nationale enseignants et non enseignants accompagnent les patients-élèves dans leurs études.

La Fondation santé des étudiants de France est gérée par un conseil d'administration auquel participent :

- Des représentants des pouvoirs publics (Ministères de la santé, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Intérieur)
- Des représentants des organisations étudiantes et lycéennes
- Des représentants des mutuelles étudiantes
- Des représentants élus des salariés
- Des personnalités extérieures

UN PEU D'HISTOIRE

La Fondation Santé des Étudiants de France a été créée par l'UNEF en 1923 pour faire face au problème de la tuberculose, qui exigeait un traitement de longue durée et rendait la poursuite des études difficile. Reconnue d'utilité publique en 1925, la FSEF a ouvert, en 1933, le premier sanatorium des étudiants à St Hilaire-du-Touvet (Isère). Après la seconde guerre mondiale, les autorités universitaires ont donné pour mission à la Fondation de créer des établissements pouvant accueillir des étudiants présentant des troubles mentaux légers. La Fondation a alors engagé sa conversion vers la prise en charge d'autres pathologies, faisant ainsi face à l'émergence de nouvelles demandes de soins.

Pour plus d'information : www.fsef.net

Le mot du Président



Président de la Fondation santé des étudiants de France, je fus recteur de plusieurs académies, je connais les difficultés que rencontrent les étudiants.

Ainsi, je souhaitais vous présenter notre Fondation qui a été créée en faveur des étudiants souffrant de tuberculose et qui aujourd'hui poursuit sa mission :

- dans la prise en charge des troubles psychiatriques et de maladies somatiques sévères, permettant la poursuite de leurs études pendant l'hospitalisation,
- dans l'accompagnement vers l'autonomie pour ceux souffrant de handicaps sévères.

Notre Fondation est innovante dans les actions qu'elle développe et elle propose des projets permettant d'améliorer la santé des étudiants : consultations de type centre de santé, consultations de soutien psychologique, accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.

Cette brochure vous permettra de mieux connaître nos actions en faveur de la santé des étudiants ainsi que les projets que nous pouvons vous proposer.

Le recteur Christian FORESTIER
Président de la FSEF

LES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

LES BAPU

Les Bureaux d'aide psychologique universitaire proposent des consultations réalisées par des psychiatres et psychologues. L'équipe est complétée par un assistant de service social, un personnel enseignant de l'université et un personnel administratif.

Les premières consultations, entretiens d'accueil, permettent de préciser la demande de l'étudiant, au décours de celles-ci, une psychothérapie peut être engagée avec le thérapeute rencontré initialement. Les modes de réponses apportées et la durée de fréquentation de la structure sont variables, selon chaque étudiant et en fonction du type de difficultés présentées.

ALLER AU-DEVANT DES ETUDIANTS DANS UNE DEMARCHE D'INFORMATION ET DE PREVENTION

- Repérer les étudiants en difficultés : RESCUE

Le CAMUS de Strasbourg et le SUMPS ont été à l'origine du réseau RESCUE (Réseau Etudiants Santé Campus Universitaire de l'Esplanade), extension du dispositif des étudiants Relais Cités à tous les étudiants du Campus. Après une formation dispensée par le SUMPS et le CAMUS sous la supervision d'une psychologue, l'étudiant relais a un rôle d'information et d'orientation. Il est capable de diriger les étudiants en difficultés vers les lieux d'accueil adaptés à leur besoin.

- Prévenir les troubles de conduites alimentaires : CATCAR

Le Camus de Strasbourg propose à des étudiant (e)s une prise en charge au long cours avec soit des consultations individuelles en tiers payant sans avance de frais sur rdv auprès de diététiciennes, médecin généraliste, psychologues, psychiatres, assistante sociale soit un accompagnement au Restaurant Universitaire sur l'esplanade du Campus de Strasbourg.

BAPU Pascal

30, rue Pascal 75005 Paris

Tél. : 01 43 31 31 32

E-mail : bapu.pascal@fsef.net

Antenne BAPU Pascal à la Cité

internationale universitaire de Paris

17, bd Jourdan 75014 Paris

Tél. : 01 44 16 65 62

E-mail : relais.social@ciup.fr

BAPU Camus

6 rue de Palerme 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 52 15 51

E-mail : camus@unistra.fr

www.camus67.fr

LES RELAIS ETUDIANTS LYCÉENS

Le Relais Étudiants Lycéens se situe à l'interface des études et du soin pour contribuer :

- à la lutte contre le « décrochage » ou l'échec universitaire, notamment en 1^{ère} année de licence,
- à la prise en charge précoce de la détresse psychologique, des troubles émergents et des conduites à risque des étudiants (conduites addictives, risques suicidaires),
- à l'analyse et à la résolution des troubles du comportement en milieu universitaire et dans le cadre familial (auto ou hétéro-agressivité),
- au soutien du projet universitaire et à la réflexion sur l'orientation.

LES SERVICES GRATUITS PROPOSÉS AUX ÉTUDIANTS PAR LES RELAIS

- Consultations psychologiques et consultations psychopédagogiques, individuelles (pluridisciplinaires : psychiatre, psychologue, enseignant)
- Médiations thérapeutiques groupales (gestion du stress, affirmation de soi, ateliers culturels ...)
- Ateliers pédagogiques spécifiques individuels ou en groupe
- Orientations thérapeutiques vers :
 - le réseau de soin local
 - les prestations ambulatoires de la FSEF (thérapie individuelle, psychodrame, thérapie familiale)
 - les structures hospitalières soins-études de la FSEF
- Aide à l'élaboration du projet universitaire et professionnel, en lien avec les CIO
- Conférences, formations sur site universitaire autour de thématiques spécifiques : « gestion du stress universitaire et professionnel » ...

LES SERVICES POUR LES PERSONNELS DES UNIVERSITÉS

(sous réserve de convention avec l'université)

- Aide à la gestion des situations de crise (situations de violence morale ou physique, suicide d'un étudiant ou d'un professionnel,...)

- Relais Etudiants Lycéens 75
relais@fsef.net

- Relais Etudiants Lycéens 92
relais.dupre@fsef.net

- Relais Collégiens Lycéens 93
rcl93.secretariat@fsef.net

- Relais collégiens Lycées 77
Tel 01.64.42.45.74 / 07.61.85.77.19

- Pass'age 95
passage@ch-pontoise.fr

DES ACTIONS DE PREVENTION

- **Ligne téléphonique « Fil Harmonie »** (75 et 77) dédiée aux professionnels des collèges, lycées, universités (administratif, pédagogique, médical, social) pour l'aide à la gestion de situations complexes (informations sur les professionnels utiles, lieux ressources ...)
- **Centre d'évaluation des diagnostics complexes**, en soutien des services de MPU, en partenariat avec le réseau des centres experts.
- **Accompagnement psychopédagogique des étudiants en situation de handicap psychique** (remédiations cognitives, réflexion sur l'orientation en regard du handicap, supervision des étudiants tuteurs, accueil des parents) en partenariat avec les Missions Handicaps et les services de MPU.

L'HÉBERGEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

RESIDENCES ETUDIANTES ADAPTÉES AVEC SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Permettre à des étudiants en situation de handicap de réaliser un parcours d'études supérieures dans les conditions les plus proches possibles des autres étudiants en accédant à un logement adapté en résidence étudiante adaptée avec une mise en place d'un service d'aide à la personne.

AU CŒUR DES CAMPUS ET QUARTIERS ETUDIANTS



Résidence Etudiante Adaptée Prélude à Grenoble

18 studios, 2 T2

foyer.prelude@orange.fr

Tel : 04 76 01 29 30



Résidence Universitaire Adaptée à Nanterre

16 studios

rua.nanterre@fsef.net

Tel : 01 41 20 94 20



Résidence Etudiante Adaptée du Centre Colliard à Paris

16 studios

rea.colliard@fsef.net

Tel : 01 85 56 00 10

UN SERVICE D'AIDE 24H/24 7J/7

Pour répondre aux besoins d'intervention des étudiants dans l'aide aux actes de la vie quotidienne, une équipe pluriprofessionnelle est présente sur le site.

UN TREMPLIN VERS L'AUTONOMIE

Les étudiants vivent dans leur propre logement et sont accompagnés dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle. Ergothérapeute et assistante sociale facilitent leur parcours d'insertion et l'élaboration de leur votre projet d'avenir.

*Structures en partenariat avec
les Crous, les Conseils
départementaux*

L'étudiant assume
financièrement ses frais de
restauration et d'entretien de
son linge.

Résident - locataire de son
logement, l'étudiant gère ou
apprend à gérer en autonomie
sa vie matérielle, administrative
et sociale.



LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN (SAS) DE RENNES BEAULIEU

UN SERVICE D'EXPERIMENTATION A LA VIE AUTONOME POUR LES JEUNES HANDICAPES



Au travers d'une expérience d'autonomie sociale, le S.A.S permet à des jeunes adultes handicapés de se confronter à la mise en œuvre d'une vie autonome dans un logement personnel.

DES PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN TOUT AU LONG DU PARCOURS D'INSERTION DU JEUNE

L'équipe du SAS aide le jeune à mobiliser son énergie autour d'un contrat d'accompagnement personnalisé.

Le jeune est locataire de son studio de 22 m² semi meublé ouvrant droit à l'APL, il assume financièrement son loyer,

SAS Rennes

E-mail : s.a.s@wanadoo.fr

Tel : 02 99 25 19 75

ses charges et ses dépenses quotidiennes (repas, ménage, linge...). L'aide humaine nécessaire à la réalisation des actes de la vie quotidienne du jeune est sollicitée, par lui-même, auprès de services d'auxiliaires de vie extérieurs

(services prestataires), financée par sa prestation de compensation du handicap (PCH). Ainsi, le jeune est amené à construire et à gérer son planning d'interventions directement avec ces services, l'équipe l'aidant à sa mise en œuvre et à son suivi dans le cadre de l'apprentissage à l'autonomie.

Il se situe dans une résidence étudiante de 52 logements, 17 studios accessibles dont 3 domotisés sont réservés au service d'accompagnement et de soutien, un logement supplémentaire est dédié aux semaines de découverte pour les futurs résidents. La résidence est proche du **campus universitaire** et du centre ville, desservie par des lignes de bus accessibles.

LES APPARTEMENTS RELAIS : une étape vers le milieu de vie « ordinaire »

A Paris et à Sablé sur Sarthe – d'autres projets sont en cours dans d'autres départements

A Paris : dans ce dispositif unique de réinsertion par le logement, Paris Habitat (organisme d'habitation à loyer modéré) loue un appartement de 95m² en plein Paris (XIII^e) à l'Association Guy Renard (par un dispositif d'intermédiation locative), partenaire de la FSEF. L'Association sous loue ensuite cet appartement à **trois résidents (patients de la clinique Georges Heuyer de la Fondation)** pour une durée de six mois renouvelable une fois. L'étudiant est locataire. **L'entrée et la sortie font l'objet d'une décision prise par l'équipe médicale.**

A Sablé sur Sarthe : l'Appartement Associatif de Sablé-sur-Sarthe est un substitut d'hébergement personnel ou familial pour les patients-élèves pris en charge en hôpital de jour au Centre. Aucune prise en charge médicale ou soignante n'est prévue dans cet appartement (en cas de nécessité, les équipes peuvent intervenir ponctuellement). Les assistants sociaux interviennent avec l'association Guy Renard afin d'accompagner les patients-élèves dans leurs démarches.

L'HOSPITALISATION DES ÉTUDIANTS

Plusieurs possibilités d'hospitalisation sont ouvertes aux étudiants :

- L'hospitalisation à temps complet avec tutorat par les enseignants de la Fondation pour la poursuite des études universitaires
- L'hospitalisation de jour avec ou sans tutorat

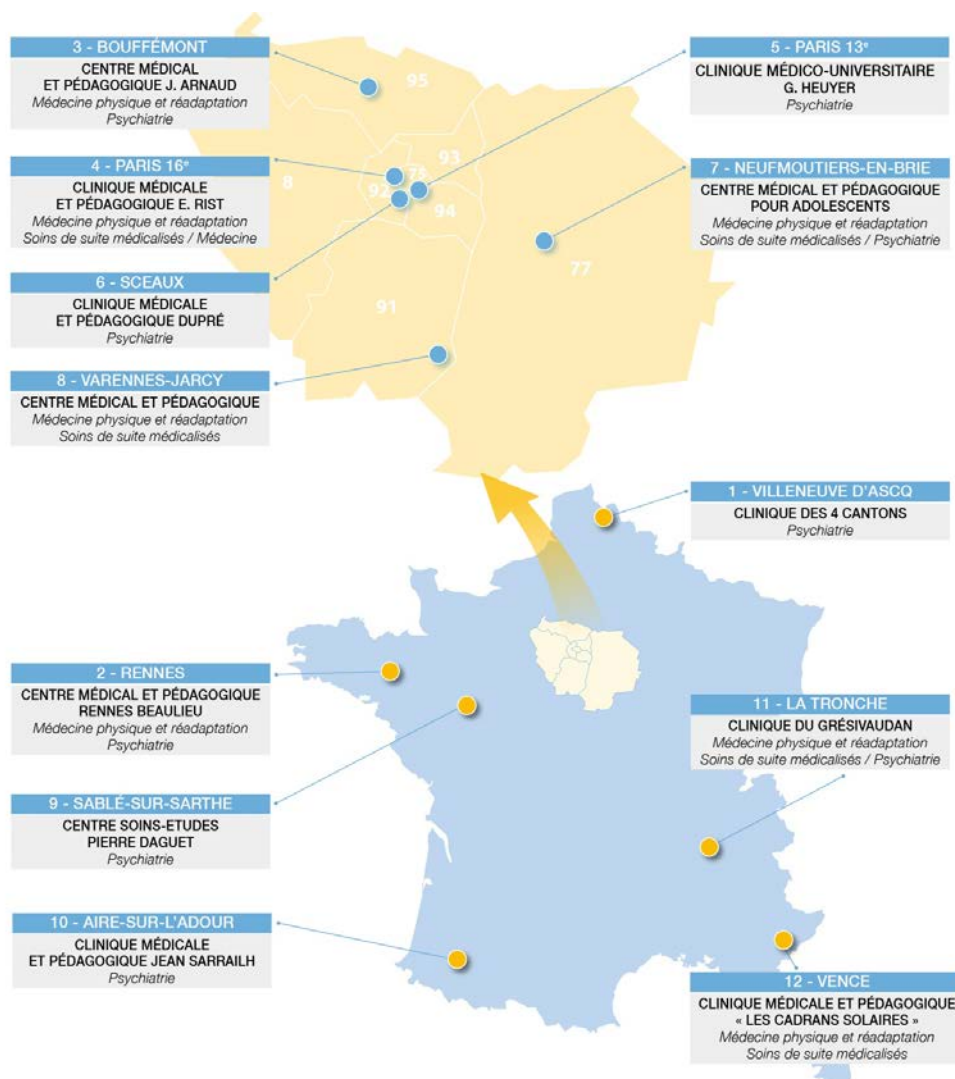
Quel accompagnement ?

En psychiatrie, les étudiants bénéficient d'un enseignement personnalisé avec un suivi médical, car certains ont eu des parcours chaotiques souvent en raison de problèmes médicaux complexes.

Le dispositif d'accueil des étudiants se décline de la manière suivante :

- Suivi régulier de l'assiduité avec les services de scolarité des différentes Universités
- Proposition systématique d'un tutorat pédagogique
- Rencontres régulières entre les professeurs FSEF, les référents universitaires et les étudiants
- Les enseignants tuteurs de la Clinique doivent garder le contact, maintenir le lien quand il y a évitement de la part de l'étudiant
- Des synthèses médico pédagogiques, espace d'échanges avec le médical, sont organisées de manières régulières. Elles permettent aussi de travailler sur la pertinence des aménagements de scolarité et de la mise en place de tiers temps pour les examens.

LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE LA FSEF





DES ACTIONS INNOVANTES POUR LES ÉTUDIANTS A PARIS 5EME

En partenariat avec la Maire de Paris et la Région Ile-de-France, la Fondation Santé des Etudiants de France a souhaité créer une nouvelle structure qui permette de prendre en charge le public étudiant de façon globale sans morceler ses problématiques sociales, familiales, médicales et pédagogiques et proposer des prestations en un lieu unique, au cœur du réseau universitaire parisien.

Cette structure située 4 rue Quatrefages à Paris est constitué de deux pôles :

UN POLE SANTE, une offre dédiée à un public étudiant comprenant :

- **Un centre de santé médical et dentaire** : consultations médecine générale, dermatologie, gynécologique, de nutrition, d'addictologie, psychiatrie, médecine MPR, dentaire... Ouverture 2017
- **Un centre de planification et d'éducation familiale** : des actions de prévention et d'information, des consultations médicales et sociales. Tel 01 85 56 00 04. cpef.colliard@fsef.net Ouvert depuis mai 2016
- **Un pôle d'expertise en santé mentale en lien avec** :
 - **Le Relais étudiant 75** : évaluation pluridisciplinaire et orientation
 - **Le BAPU Pascal** : suivis psychothérapeutiques de courte durée

UN POLE HEBERGEMENT : REA COLLIARD

Ouvert depuis le 31 août 2016



4 unités de 4 logements :

16 studios domotisés avec équipements adaptés

4 espaces collectifs avec cuisines modulaires et salons

Des prestations individualisées organisées sur site selon les besoins et la demande de l'étudiant.

Fondation Santé des Étudiants de France
Centre Colliard, 4 rue de Quatrefages, 75005 Paris
centrecolliard@fsef.net
www.fsef.net

Suivez-nous sur :   

FONDATION SANTÉ
DES ÉTUDIANTS
DE FRANCE 